

**FORMULAIRE D'ABONNEMENT SAISON 2019****CLUB DE GOLF BELLECHASSE INC.**

505, ROUTE 279, St-Damien Qc, G0R 2Y0

golfbellechasse@videotron.ca

www.golfbellechasse.com

Tél.: 418-789-2008

Fax: 418-789-3586

NO 19 _____

MEMBRE PRINCIPAL			
Nom		Prénom	Date de naissance
Adresse			Appartement
Ville		Code postal	Téléphone
# membre	Adresse électronique		
MEMBRE CONJOINT (s'il y a lieu)			
Nom		Prénom	Date de naissance
#membre	Adresse électronique		
ENFANTS (s'il y a lieu)			
Nom		Prénom	Date de naissance
Nom		Prénom	Date de naissance

ABONNEMENTS	Coût	Total
* Bon d'achat obligatoire au restaurant-bar		
*Adulte plein privilège, résident à moins de 30 km (Armagh, Buckland, Honfleur, St-Anselme, St-Charles, Ste-Claire, St-Damien, St-Gervais, St-Lazare, St-Léon, St-Malachie, St-Nazaire, St-Nérée, St-Philémon)	1 100 \$	
*Adulte plein privilège, non résident	1 030 \$	
*Adulte avec restriction sur semaine _____ x	945 \$	
Surprime pour un abonnement Adulte non-détenteur de certificat de membre (part).	110 \$	+
*Conjoint plein privilège	985 \$	+
*Membre à privilège restreint : 25 parties _____ x	675 \$	+
*Membre à privilège restreint : après 13 heures (du dimanche au jeudi excluant les fériés) _____ x	525 \$	+
Intermédiaire 19 à 40 ans (Bon d'achat optionnel au restaurant-bar) _____ x	610 \$	+
Étudiant de 19 à 25 ans (preuve obligatoire) _____ x	435 \$	+
Junior de 16 à 18 ans _____ x	200 \$	+
Enfant de 7 à 15 ans _____ x	100 \$	+
ADHÉSION GOLF QUÉBEC / GOLF CANADA (voir au verso)	Membre adulte _____ x	35 \$ +
	Membre junior _____ x	20 \$ +

AUTRES SERVICES			
Terrain de pratique			Inclus
Location chariot du club _____ x	50 \$	+	
Entreposage bâtons _____ x	95 \$	+	
Entreposage chariot personnel motorisé _____ x	95 \$	+	
Entreposage chariot personnel manuel _____ x	50 \$	+	
Location casier à vêtements _____ x	50 \$	+	
Location voiture de golf, 18 trous par jour (voir au verso)	Une personne seule	675 \$	+
	Un couple	900 \$	+
Porte de garage, propriétaire (voir formulaire d'entente)	145 \$	+	
Porte de garage, locataire (voir formulaire d'entente)	425 \$	+	
Porte de garage, propriétaire et locataire, chariot personnel (manuel ou motorisé) _____ x	45 \$	+	
Sous total 1		=	
TPS # R 123 357 246	À calculer sur le Sous total 1	TPS 5%	+
TVQ # 10 0635 7616	À calculer sur le Sous total 1	TVQ 9.975%	+
Sous total 2		=	

BON D'ACHAT AU RESTAURANT-BAR			
Obligatoire pour abonnements marqués d'un *. Ce montant doit être dépensé en 2019 sinon il sera perdu (sauf les sommes ajoutées après).			
Adulte plein privilège, conjoint et adulte avec restriction (Le montant est attribué au membre principal, cochez ici _____ pour avoir un compte client séparé.) _____ x	180 \$	+	
Membre à privilège restreint (25 parties ou après 13heures) _____ x	90 \$	+	
TOTAL		=	

IMPORTANT Si vous effectuez le paiement de votre abonnement au complet (comptant ou par chèque) avant le **28 décembre 2018, 3 %** du montant avant taxes (Sous total 1) sera versé à votre compte client. Si le paiement complet est effectué avant le **1er février 2019**, le versement sera de **2 %**.

AVIS Aucun remboursement de cotisation ne sera accordé après le **1er mai 2019**.

PROMOTION Un montant de **100 \$** sera déposé à votre compte client pour le parrainage d'un nouveau membre **Adulte plein privilège**.

SIGNATURE	
Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations contenues au présent formulaire (recto/verso) et je m'engage à respecter les règlements émis par la direction.	
Signature	Date

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CERTIFICAT DE MEMBRE

Il est possible de se procurer un Certificat de membre (part du club). Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec l'administration du club pour obtenir une liste des personnes désirant en vendre.

COTISATION GOLF QUÉBEC / GOLF CANADA

Afin de poursuivre le développement du golf et la mise en place de programmes de développement des joueurs, Golf Canada propose son modèle **Adhésion or 2019** à 35 \$ pour un membre adulte et 20 \$ pour un junior. Pour en savoir plus sur les programmes et les avantages d'une adhésion, connectez-vous à golfcanada.ca.

En lien avec l'*Adhésion or*, chaque adhérent recevra de nombreux avantages tangibles dont voici les plus populaires :

- une assurance offerte par Golf Canada pour des produits de golf dont la couverture totale est de **6000 \$** couvrant le remboursement de 2500 \$ pour le remplacement d'équipement, 2500 \$ pour les dommages aux voitures de golf ainsi que de 1000 \$ sur le bris de vitres ;
- un accès au *Facteur de handicap officiel certifié Golf Canada*.

Le *Facteur de handicap officiel certifié Golf Canada* est obligatoire pour participer aux tournois organisées par Golf Québec et les compétitions Interclubs.

Notre Club, dont le droit d'affiliation pour un parcours de 18 trous est de 1000 \$ par année, doit transmettre la liste des adhérents avec leur paiement **au plus tard le 10 avril 2019**.

CONVENTION LOCATION VOITURE DE GOLF

Le coût exigé pour une personne seule correspond à la location d'une place dans une voiture de golf pour un maximum de 18 trous par jour. L'autre place sera comblée par une personne à qui le Club a loué une place. Selon les circonstances, vous pourriez être le passager dans une voiture.

En tout temps :

- les 2 places d'une voiture doivent être occupées avant qu'une seconde voiture de golf puisse être autorisée à prendre le départ ;
- **il ne peut y avoir plus de 2 voitures de golf par foursome** et cette consigne vaut également pour les membres-propriétaires d'une voiture de golf.

Pour un couple, la location est pour 2 places dans une même voiture. En l'absence du conjoint, les conditions énoncées ci-dessus s'appliquent.

PRINCIPAUX RÈGLEMENTS DU CLUB

- 1- **En tout temps, le golfeur est légalement responsable des dommages causés par la balle qu'il a frappée.** Le club ne se tient pas responsable des accidents, objets perdus ou dommages à autrui sur le terrain.
- 2- Aucune boisson alcoolisée n'est tolérée sur le terrain, sauf celles vendues par le club.
- 3- Chaque joueur doit avoir son propre équipement pour jouer.
- 4- Voiture de golf, la conduite est interdite à un enfant de moins de 15 ans. Sur les normales 3, circulez uniquement dans les sentiers. Ailleurs, utilisez les sentiers et traversez à 90 degrés.
- 5- Placez les voitures de golf et les chariots à plus de 30 pieds (10 mètres) des verts et des tertres de départ. Près d'un vert, contournez toujours les trappes par l'extérieur.
- 6- Ramassez vos mégots et jetez vos détritiques dans les poubelles.
- 7- Remplacez vos divots, râtelez vos pas dans une trappe de sable, réparez vos marques sur le vert.
- 8- Respectez le jeu des joueurs sur les trous avoisinants.
- 9- Toujours suivre de près le groupe qui vous précède ; laissez passer si vous retardez.

Tout manquement aux règlements pourrait entraîner la perte de privilèges, sans aucun remboursement.